

ANNEXE 1  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

ENTENTE ENTRE LA VILLE ET LA COMMISSION DE LA CAPITALE  
NATIONALE DU QUÉBEC RELATIVEMENT À DES TRAVAUX DE  
CONSOLIDATION DE LA FALAISE DE CAP-ROUGE ET À DES TRAVAUX  
DE RÉAMÉNAGEMENT D'UN TRONÇON DU CHEMIN DE LA PLAGE-  
JACQUES-CARTIER DANS L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY –  
SILLERY – CAP-ROUGE

**SECTION 1**

DESCRIPTION DU PROJET

**1.** Ce projet vise à verser une contribution financière dans le cadre de l'application d'une entente à intervenir avec la Commission de la capitale nationale du Québec relativement à des travaux de consolidation de la falaise de Cap-Rouge incluant la réfection du tronçon du chemin de la Plage-Jacques-Cartier compris entre le Parc nautique de Cap-Rouge et les premières maisons localisées à l'Est du chemin et comprenant, sans s'y restreindre, la relocalisation de certains réseaux souterrains, la réfection de la chaussée, la construction de trottoirs en béton avec bordure de granite, le réaménagement d'une banquette de verdure, la relocalisation de lampadaires et l'ajout de plantation et d'éléments de mobilier urbain (bancs, poubelles etc.). Ce projet vise également certaines interventions sur le mur de protection qui sera construit le long de la falaise de Cap-Rouge.

**SECTION 11**

ESTIMATION DU COÛT

**2.** L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à 331 500 \$

**TOTAL :        331 500 \$**

Annexe préparée le 16 mai 2011 par :

---

Jean Jobin  
Division design, architecture et patrimoine  
Service de l'aménagement du territoire